

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement – École des Monarques
Le mardi 30 janvier 2024 à 18h30 en TEAMS

Représentants des parents: Isabelle St-Amour, Véronique Ardouin, Geneviève Poirier-Cormier, Catherine Gaudet

Absence(s) : Salah Mohand Oussaid, Lisa-Marie Girard

Parents substitués : Hacene Meglouli

Enseignants : Caroline Dumont, Geneviève Simard

Personnel de soutien : Hakima Ben Hocine

Personnel professionnel : Ouarda Ben-Lalli

Personnel du service de garde : Raja Abounasr

Directrice : Julie Simard

Direction adjointe : Éthel Chacon, Annie Bélanger

Membre de la communauté : Carole Comeau

Membres de l'OPP : Isabelle St-Amour

Invité :

Absence(s) : Philippe-Étienne Martin,

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum - 3 minutes

Le quorum est atteint. La séance débute à 18h37.

2. Adoption de l'ordre du jour - 2 minutes

Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour du 30 janvier 2024 est adopté.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 janvier 2024 - 5 minutes

3.1. Suivi au procès-verbal

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Critères de sélection de la direction d'établissement (consultation) – 30 minutes

La direction présente le FORMS à remplir concernant les critères de sélection de la direction d'établissement ainsi que le document de consultation du conseil d'Établissement pour la détermination des critères de sélection d'une direction.

Le CÉ remplit le FORMS et discute sur la priorisation des critères de sélection.

5. Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence (information) – 30 minutes

La direction adjointe présente les résultats suite à la passation du questionnaire sur la violence et l'intimidation à l'école ainsi que les démarches et activités réalisées à l'école en lien avec le plan de lutte contre l'intimidation.

6. Fonds philanthropique (consultation) - 10 minutes

La fondation des élèves de Montréal a amassé 3500\$. L'aide alimentaire ne peut être offerte aux élèves. Le CÉ discute de la manière de déboursier cet argent pour aider les familles. Cette somme pourrait servir à payer le camp Boute-en-train, le service de garde pour des activités particulières, opération sac à dos... Le CÉ aimerait avoir l'opinion du service de garde concernant ce sujet.

7. Occupation de la cour par la garderie *Au berceau fleuri* (approbation) – 5 minutes

Le CÉ accepte l'entente.

8. Plan de rattrapage (information) – 15 minutes

Le plan de rattrapage avance bien à l'école, il est composé de tutorat, d'aide aux devoirs avec le CLIP, d'aide à la classe, des activités spécialisées et du co-enseignement.

- Tutorat : Des enseignants aident des petits groupes d'élèves en mathématiques et en français.
- L'aide aux devoirs sera bonifiée de 16 élèves supplémentaires.
- Co-enseignement : Des enseignants travaillent conjointement avec dans la classe.
- Aide à la classe : éducatrices viennent aider les enseignants dans la classe.

9. Plan triennal de répartition des immeubles (PTRDI) (information) – 5 minutes

Point reporté à la prochaine rencontre.

10. Points d'information/rapports - 20 minutes

10.1 OPP (5 minutes)

Le dîner pizza aura lieu le 1er mars.

10.2 Personnel enseignant (5 minutes)

Beaucoup de travail sur le plan de rattrapage.

10.3 Service de garde (5 minutes)

10.4 Comité de parents (5 minutes)

11. Varia – Points divers - 5 minutes

- Citation de Mme Comeau.
- Il y a eu des erreurs au niveau du relevé 24 au niveau du service de garde.

12. Levée de la réunion

La séance est levée à 20h30.

Président(e)

Directrice